



BULLETIN D'INSCRIPTION

à la Marche Triélen – Molène du vendredi 20 Septembre 2024

⚠ POINTS IMPORTANTS :

La jauge maximale à cette marche est fixée à **80 participants**. Les frais d'inscription à cette marche sont de **50€/participant**. La traversée entre les 2 îles reste soumise aux aléas météo et peut-être annulée si les conditions de sécurité ne sont pas réunies. **ATTENTION : Date de clôture des inscriptions : 31 juillet 2024**

📣 RÉSUMÉ :

- Organisée en saison estivale par l'Amicale Molénaise depuis 1979 par beau temps et marée de coefficient supérieur à 107.
- Distance à parcourir : **3.3kms dans l'eau, les rochers et les lamineurs**, ce qui nécessite une bonne condition physique
- Durée de la marche : **1h/1h30**



📋 RÈGLES & SÉCURITÉ :

- **Cette marche n'est pas une course.**
- N'oubliez pas votre **tenue de rechange**.
- Pensez à réserver vos billets suffisamment à l'avance auprès de la compagnie maritime PENN AR BED (destination Molène)
- Prenez **un bon petit déjeuner** et penser à vous **hydrater**.
- Vous devez disposer d'un **équipement vestimentaire adapté à un trail maritime**. Dans tous les cas, des **chaussures de marche ou de randonnée sont obligatoires**.
- Vous devez être en **bonne condition physique** et pouvoir marcher plus d'une heure dans l'eau de mer, un peu de courant et du goémon.

👤 INSCRIPTION

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

TÉLÉPHONE :

eMAIL :

Je soussigné(e).....

- Reconnais avoir lu les points importants, le résumé, les règles et conseils de sécurité ci-dessus
- Atteste ne présenter aucune contre-indication à la pratique de la marche aquatique
- Atteste posséder un équipement vestimentaire adapté à un trail maritime (Pour rappel : dans tous les cas chaussures de marche ou de randonnée obligatoires)

Je joins à ce bulletin d'inscription **un chèque de 50€** (qui comprend l'acheminement par bateau sur Triélen, le bâton de marche, une casquette, un gobelet et le repas) à l'ordre de AMICALE MOLENAISE

Il est impératif de retourner le **bulletin d'inscription avec le règlement** à l'adresse suivante :

Françoise MAGUET 2 Rue de l'Enclos 29800 LA MARTYRE

Fait à Le Signature